



État de la recherche

Examen de l'utilisation des scanners à ions dans les établissements correctionnels à l'échelle internationale

MOTS CLÉS : *dépistage des drogues, scanner à ions, spectromètre de mobilité ionique, prison*

Ce que nous avons examiné

En vertu de la politique actuelle du Service correctionnel du Canada (SCC), il est possible d'utiliser les spectromètres de mobilité ionique (SMI), aussi appelés scanners à ions, pour effectuer une fouille discrète des détenus, des employés et des visiteurs, ainsi que du courrier et des colis. Le présent examen se penche sur l'utilisation des SMI à l'échelle internationale, sur les avantages et les limites de ceux-ci et sur les recherches en la matière.

Ce que nous avons constaté

Un SMI est un appareil de détection de traces qui mesure la trajectoire des particules lorsqu'elles sont exposées à un champ électrique. La vitesse à laquelle les particules se déplacent permet de déterminer la nature de la substance. Dans un milieu correctionnel, on peut placer des scanners à ions aux entrées à l'avant ou dans la salle du courrier de l'établissement pour balayer des objets de tous les types. Les SMI détectent les traces infimes des substances enregistrées dans l'appareil. On recueille des échantillons en essuyant ou en aspirant des objets, puis en plaçant le filtre ou le linge dans l'appareil, qui affiche les résultats dans un délai maximal de six secondes.

En raison de leur efficacité et de leur portabilité, les SMI constituent des outils prisés dans la lutte contre le trafic des drogues. Ces appareils sont conviviaux et ne nécessitent que quelques heures de formation (US Department of Justice, 2000). De plus, comparativement aux autres appareils de détection de traces, le coût à l'achat et les frais d'entretien des SMI sont moins élevés. Le délai d'affichage rapide des SMI est un autre avantage de ces appareils.

L'un des inconvénients des SMI est qu'ils mesurent les particules de drogue à l'échelle des nanogrammes et identifient ainsi fréquemment des faux positifs (SCA Inc., 2001). Une étude qui s'est penchée sur la fiabilité technique de la détection des SMI en laboratoire et en établissement correctionnel a révélé que la cocaïne est la seule drogue qui a été détectée de manière fiable, tandis que l'héroïne et l'amphétamine ont été mal détectées. On a aussi relevé la capacité de détecter le témazepam, un médicament sur ordonnance (Sheldon et coll., 1998). Les SMI sont plus efficaces pour détecter les drogues en poudre ou liquides, et plus la poudre est fine, plus l'appareil est susceptible de la détecter. C'est pourquoi les autres formes de drogue, comme les pilules et les particules plus larges (p. ex. la marijuana), sont moins susceptibles d'être détectées (Butler, 2002).

Très peu d'études se sont penchées sur l'utilisation des SMI dans les établissements correctionnels. Les données

disponibles révèlent toutefois que les scanners à ions ont permis de détecter bon nombre de drogues interdites par le SCC et que l'utilisation de ceux-ci a un lien avec la diminution des introductions de drogues dans les établissements (Hogsten, 1998; NCJRS, 2008). De plus, une étude a révélé une diminution importante des infractions liées aux drogues dans deux établissements où l'on a installé un SMI dans le hall (86 % et 58 %, respectivement); ces diminutions sont beaucoup plus marquées que dans les établissements qui n'utilisent pas de SMI (Hogsten, 1998).

Ce que cela signifie

Le présent examen révèle que les SMI constituent des outils efficaces pour détecter la plupart des drogues. Ces outils sont toutefois souvent trop sensibles et présentent des limites quant à leur capacité de détecter certains types de drogues. Il est nécessaire de mener d'autres recherches pour obtenir des données manquantes, qui permettront entre autres de déterminer l'effet des SMI sur la consommation de drogues par les détenus et sur leur comportement en établissement, ainsi que sur le trafic de drogues par les détenus, les employés et les visiteurs, etc. De plus, il est nécessaire de mener des recherches supplémentaires bien contrôlées pour soutenir le peu de données actuellement disponibles sur la fiabilité des SMI dans un contexte correctionnel.

Bibliographie

- BUTLER, R.F. *Mailroom Scenario Evaluation*, rapport final préparé pour le National Institute of Justice, p.10-12 (2002); [en ligne], <http://www.ncjrs.gov/pdffiles1/nij/grants/199048>.
- HOGSTEN, K. « Drug Interdiction Test Pilot in a Prison Environment Federal Bureau of Prisons », *32nd Annual 1998 International Carnahan Conference on Security Technology*, p.174-180 (1998).
- SCA Inc. *Mailroom Scenario Evaluation Plan*, [en ligne], <http://www.ncjrs.gov/pdffiles1/nij/grants/199048.pdf> (page consultée le 1^{er} octobre 2001).
- SHELDON, T.; SMITH, G.; DOHERTY, S.; WADDELL, R.; DONNELLY, T., et A. PARKER. « Detection of Concealed Drugs on Prison Visitors: Realistic Laboratory and Field Trials of Six Drugs Trace Detectors and Passive Dogs », *Proceedings of the 32nd Annual International Carnahan Conference on Security Technology, October 12-14, 1998*, p. 234-237 (1998).
- US DEPARTMENT OF JUSTICE. *Guide for the Selection of Drug Detectors for Law Enforcement Applications* (NIJ Guide 601-00), 2000.

Préparé par : Sara Johnson et Serenna Dastouri

Pour nous joindre

Centre de recherche en toxicomanie
902-838-5900
addictions.research@csc-scc.gc.ca

